

Procès-verbal de la 51e séance du Sénat de la Société Helvétique des Sciences Naturelles

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **136 (1956)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

I.

Procès-verbal du Sénat – Senats-Protokoll

Processo verbale del Senato

Procès-verbal de la 51^e séance du Sénat de la Société Helvétique des Sciences Naturelles

tenue à Berne, le 26 mai 1956, à 10 h 15

Présidence: M. Jacques de Beaumont, Lausanne, président central

Le président ouvre la séance en saluant les délégués et en leur souhaitant la bienvenue.

Trois membres du Sénat sont décédés pendant l'année: MM. Wanner, Hagenbach et Tiercy. Le président évoque rapidement la carrière des disparus et prie l'assemblée de se lever pour honorer leur mémoire.

Le président encourage les membres du Sénat à procurer à notre Société, dont les effectifs baissent, de nouveaux adhérents.

L'ordre du jour étant accepté par l'assemblée, on passe aux points suivants:

1. *Appel des délégués. Nomination des scrutateurs.*

Sont présents: 51 délégués.

MM. J.-G. Bær, J. de Beaumont, H. Badoux, Ch. Blanc, J. Cadisch, L. Chardonnens, E. Cherbuliez, F. Chodat, G. Droz, W. Feitknecht, A. Fonio, H. Frey, F. Gassmann, R. Geigy-Heese, R. Häfeli, Ch. Hænny, A. Hartmann, B.-P.-G. Hochreutiner, Dr W. Jost, F.-E. Lehmann, E. Leutenegger, E. Lieb, J. Liniger, W. Lüdi, J. Lugeon, E. Mayor, F. Michel, O. Morgenthaler, A. v. Muralt, B. Peyer, M. Oechslin, F. de Quervain, M. Reichel, E. Ritter, A. Rutishauser, S. Schaub, W. Scherrer, A.-J. Schlatter, O. Schlaginhaufen, W. Schmassmann, G. Schnitter, W. Schopfer, M. Schürer, A. Spicher, R. Streiff-Becker, E. Stuber, A. Uehlinger, L. Vonderschmitt, A. Weber, A. Werthemann, Hch. Wolff.

Excusés: MM. C.-F. Bäschlin, K. Bäschlin, A. Bersier, E. Gäumann, M. Geiger, P. Gruner, H.-A. Guénin, E. Hadorn, Th. Hügi, W. Huber, O. Jaag, A. Mercier, P.-A. Mercier, C. Merkt, E. Miescher, W. Mörikofer, J.-L. Nicod, A. Perrier, M. de Quervain, E. Rübel, H. Schæppi.

Le président prie deux des membres de fonctionner comme scrutateurs, MM. Weber, Winterthur, et Chardonnens, Fribourg.

2. *Le procès-verbal* de la 50^e séance du Sénat du 21 mai 1955 (voir «Actes» 1955, page 191) est adopté.

3. *Approbation des comptes pour l'exercice 1955.* M. Blanc, trésorier, présente succinctement les comptes et le rapport des vérificateurs; le Sénat unanime décide d'en proposer l'approbation à l'Assemblée annuelle et d'en donner décharge au Comité central.

4. *Montant de la cotisation 1957.* La cotisation pour 1957 reste fixée comme précédemment à 10 fr.

5. *Budget pour 1957.*

Recettes:

Cotisations annuelles	Fr. 11 000.—
Vente de publications.....	» 200.—
Intérêts du capital de la Société.....	» 3 800.—
Intérêts du legs Hélène et Cécile Rübel	» 1 400.—
Contributions des Commissions	» 7 600.—
Annonces	» 7 000.—
	<u>Fr. 31 000.—</u>

Dépenses:

Session annuelle	Fr. 500.—
Actes.....	» 14 000.—
Administration: Traitement.....	» 12 000.—
Frais	» 4 500.—
	<u>Fr. 31 000.—</u>

6. *Répartition des crédits fédéraux 1956 et 1957.* Les autorités fédérales ont accordé à la S.H.S.N. une nouvelle augmentation et le président remercie tout particulièrement le chef du Département de l'intérieur et les Commissions des finances de leur compréhension et de l'aide qu'ils apportent à notre Société.

Le Comité central a étudié la répartition de ces crédits supplémentaires. Ses propositions ont été communiquées aux présidents des Commissions et des Sociétés subventionnées. Aucune objection n'étant parvenue au Comité, le président donne lecture de la répartition proposée soit:

Commission géologique	Fr. 140 000.—
Commission géotechnique	» 22 000.—
Commission géodésique	» 78 000.—
Commission des publications.....	» 10 000.—
Commission des glaciers	» 10 000.—
Commission d'hydrobiologie	» 10 000.—
Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle	» 6 000.—
Commission pour l'étude des cryptogames	» 7 000.—
Commission phytogéographique	» 7 000.—
A reporter	<u>Fr. 290 000.—</u>

	Report	Fr. 290 000.—
Commission scientifique du Parc national	»	5 000.—
Commission d'hydrologie	»	8 500.—
Commission du Jungfrauoch	»	1 000.—
Commission du Centre suisse de recherches scientifiques en Côte-d'Ivoire	»	20 000.—
Société zoologique suisse	»	4 500.—
Société botanique suisse	»	6 500.—
Société mathématique suisse	»	8 500.—
Société entomologique suisse	»	3 000.—
Société paléontologique suisse	»	4 000.—
Société suisse d'anthropologie et d'ethnologie	»	3 000.—
A disposition du Comité central	»	16 000.—
		<u>Fr. 370 000.—</u>

Le projet de répartition est approuvé à l'unanimité par le Sénat. M. L. Vonderschmitt remercie le Comité central d'avoir abouti dans ses démarches et approuve vivement le fonds de manœuvres (16 000 fr.) que le Comité central utilisera pour aider les Commissions ou Sociétés qui auraient des dépenses exceptionnelles.

Les demandes rentrant dans cette catégorie devront parvenir au Comité central avant l'assemblée de septembre. Pour les années suivantes elles seront formulées en même temps que les demandes habituelles. Le Comité central se réserve le droit d'attribuer cette somme sans avoir à requérir l'autorisation du Sénat ou de l'Assemblée générale.

7. *Session annuelle 1957.* La Société neuchâteloise des Sciences naturelles a accepté d'organiser la Session annuelle 1957. Elle propose comme président annuel M. le professeur Bær. Par acclamation le Sénat accepte cette proposition. En quelques mots M. Bær remercie le Sénat de l'honneur qui lui est fait et assure à la S.H.S.N. que tout sera mis en œuvre pour que cette Session soit un succès comme ce fut le cas il y a quarante ans, lors de la dernière Session de la S.H.S.N. à Neuchâtel.

8. *Election d'un membre honoraire.* La Société suisse de paléontologie propose de nommer membre honoraire de la S.H.S.N. M. Piveteau. MM. Schaub et Peyer retracent la carrière de M. Piveteau, professeur à la Sorbonne, paléontologiste distingué et mondialement connu, qui, en plus de remarquables travaux scientifiques, est en train d'éditer un monumental traité de paléontologie pour lequel il a demandé la collaboration de quelques-uns de nos compatriotes.

La proposition de la Société de paléontologie est mise aux voix et M. Piveteau est élu membre d'honneur de la S.H.S.N.

9. *Election de membres des commissions.* Le président central propose la nomination des nouveaux membres suivants :

Commission Euler: Prof. Dr E. Trost, Winterthur.

Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle: Prof. Dr R. Matthey, Lausanne.

Commission d'Electricité atmosphérique: Dr L. Saxer, Aarau.

Commission d'études scientifiques au Parc national: Dr R. Bach, Dietikon.

Commission des mémoires suisse de paléontologie: Dr H. Schaub-Nydecker, Bâle.

Comité national suisse de l'Union internationale de géodésie et géophysique: MM. Paul Ackermann, Payerne; Dr Max Bider, Bâle; Prof. Dr Werner Kuhn, Bâle; PD Dr Max Weber, Wohlen.

10. *Année géophysique internationale 1957/58.* Après avoir rappelé brièvement en quoi consiste cette année géophysique internationale, le président central donne la parole à M. Lugeon, président du Comité national pour l'année géophysique internationale.

M. Lugeon expose le travail de son Comité et de la Commission financière qui le seconde. En plus des travaux qui sont effectués sur le sol helvétique, la Suisse participera à deux expéditions, l'une, radio-météorologique, au Spitzberg, en collaboration avec la Suède et la Finlande, l'autre, glaciologique, au Groenland. Les travaux qu'effectuent ces deux expéditions s'intègrent dans le programme général international. Nous participons donc à un travail d'équipe où malgré les différences nationales, règne un esprit de collaboration auquel M. Lugeon rend hommage. Le financement prévu pour ces travaux se fera de la façon suivante:

Fonds national de la recherche scientifique	Fr. 250 000.—
Capital de garantie du Fonds national	» 100 000.—
S.H.S.N.	» 50 000.—
Fonds Brunner	» 50 000.—
Schweizerische Alpine Forschung	» 50 000.—
	<hr/>
	Fr. 500 000.—

Un message a été transmis au Département de l'intérieur; il sera présenté aux Chambres, leur demandant de voter un crédit de 500 000 fr. Les dépenses prévues s'élèvent à 1 250 000 fr.; il faudrait réduire de 25 % le programme des travaux, ce qui semble bien difficile à cause de l'interdépendance des recherches. M. de Beaumont remercie M. Lugeon de son exposé et donne la parole à M. Vonderschmitt, puis à MM. Jost et Hæfeli. Les orateurs insistent sur l'intérêt des recherches glaciologiques dans le Grand Nord et sur les possibilités de perfectionnement qui en résultent pour nos jeunes savants. Cela seul permettra à la Suisse de garder dans le domaine de la glaciologie une position digne de son passé.

11. *Parc national.* Le président central donne la parole à M. Schlatter. Ce dernier rappelle tout d'abord les contrats qui sont à la base de la création de notre grande Réserve naturelle et indique le rôle de la Commission fédérale du Parc national qu'il préside. Notre Parc est actuelle-

ment menacé par deux projets d'usines hydroélectriques qui, s'ils étaient réalisés, modifieraient gravement les conditions qui règnent dans la région. M. Schlatter passe en revue les divers moyens proposés pour lutter contre ces atteintes et maintenir l'intégrité du Parc. Il pense que la meilleure solution serait que l'on indemnise les communes intéressées pour qu'elles renoncent à leur projets.

Le président remercie M. Schlatter de son rapport et des efforts qu'il fait pour conserver l'intégrité du Parc national. Puis il donne la parole à M. A. Uehlinger, président de la Ligue suisse pour la protection de la nature. Ce dernier donne lecture du texte de l'initiative que la Ligue suisse pour la protection de la nature désire lancer pour écarter les menaces qui pèsent sur la Parc national. La ligue n'a pas cru devoir prendre l'avis de la S.H.S.N., mais aimerait bien avoir son appui. Répondant à M. Uehlinger, le président central indique que son Comité n'a pas encore étudié cette initiative, mais assure qu'il appuiera toutes démarches qui lui paraîtront les meilleures pour venir en aide au Parc national.

12. *Divers et propositions individuelles.* M. de Beaumont constate que le travail scientifique qui se fait dans nos Instituts ou dans nos Sociétés est généralement inconnu du public. Or, dans la civilisation moderne le rôle du savant et le coût des recherches scientifiques sont sans cesse grandissants. Il est donc nécessaire que le contribuable qui paie soit renseigné sur les résultats. Il faudrait créer un service de presse qui remplirait cette mission. Est-ce qu'un tel service répondrait au but envisagé, devrait-il relever de la S.H.S.N. et de son Comité central? Telle est la question que le président pose au Sénat. Plusieurs membres prennent la parole; MM. de Muralt, Lugeon et Geigy répondent par l'affirmative tout en montrant les aspects délicats du problème. Il est clair qu'aucune décision définitive ne pouvait être prise immédiatement et l'Assemblée charge alors le Comité central de poursuivre l'étude de la question.

Séance levée à 12 h 45.